

## Diagonales : COSLA et LARA

27-10-2014

Quand, sur le site du Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique, on recherche LARA, le Logiciel d'Aide à la Rédaction Administrative développé il y a une dizaine d'années par le COSLA (Comité de Simplification du langage administratif), on obtient le message suivant : Accueil > Erreur 404 La page demandée "/reforme/simplification/cosla/lara.htm" n'a pas pu être trouvée.

Pour justifier son absence de paiement de l'ISF, le président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale a invoqué un problème "d'interprétation de la règle fiscale". Peut-être, une fois sa situation régularisée, aura-t-il à cœur de faire rétablir les crédits de fonctionnement du COSLA et du LARA ?

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com